



les échos de scy-chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N° 6

janvier 1997



SOMMAIRE

Mairie 2

Editorial 2

Le dossier du mois :
Les chantiers 3-4-5

La vie du conseil 6

Les associations 7

Scy d'hier
Brèves 8

*Le Foyer Socio-éducatif
près de la Mairie*

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Mercredi et Samedi de 10 h à 12 h 30

MAIRIE-ANNEXE (GROUPE SCOLAIRE) :

Mercredi de 11 h à 12 h 30 à partir du 1^{er} février 1997

Tél. 03 87 60 07 14 - Télécopie 03 87 60 18 33

Vous avez la possibilité d'obtenir des formulaires divers (affaires courantes, passeports, cartes d'identité, état civil, copies conformes, attestations, certificats) le jour même ou avec délai (par exemple : déposé le mardi - repris le vendredi).

ÉDITORIAL

La période des fêtes de Noël et de fin d'année s'est achevée. J'espère qu'elle aura été pour chacun et chacun d'entre vous l'occasion de retrouvailles familiales et amicales, de joyeux réveillons, de manifestations d'affection ou d'amour.

Il faut espérer que ces fêtes ont été un moment de réconfort pour ceux, trop nombreux, que les soucis accablent et ceux qui vivent dans la solitude ou luttent contre la maladie. C'est à eux en premier lieu que j'adresse mes vœux les plus sincères. Que l'année nouvelle leur permette de surmonter leurs épreuves, peut-être avec l'aide de nous tous lorsque cela sera possible.

Que nos aînés retraités profitent pleinement de leur temps libre pour des voyages, des activités associatives ou pour jouir de leurs petits-enfants ou de leur jardin.

Que les demandeurs d'emplois voient aboutir leurs recherches. Que ceux qui travaillent s'épanouissent dans leur métier et leur vie familiale. Que les mères au foyer savourent la richesse des responsabilités du plus beau "métier" du monde.

Que les jeunes n'oublient pas que la meilleure façon d'arriver sur un marché du travail difficile est de disposer de la plus grande qualification possible et que ceci passe par la qualité de leur travail scolaire ou par un apprentissage sérieux malgré les sirènes de la facilité.

Bonne année à notre commune. Toute l'équipe municipale continuera à travailler pour la qualité de votre vie et de votre environnement.

Nous comprenons et partageons vos impatiences légitimes, mais soyez conscients du fait qu'il ne se passe pas un mois sans qu'une décision importante ne soit prise ou qu'un projet ne soit réalisé malgré les inévitables contraintes administratives, techniques et surtout financières.

Au cours des nombreux entretiens que j'ai avec vous, je perçois qu'une certaine morosité vous habite. Pourtant, quand on vit en France, on ne devrait pas être morose. Malgré les inadmissibles scandales, malgré les dysfonctionnements de notre société qu'il faut combattre, malgré la légitimité de certaines revendications, nous devrions cesser de nous plaindre continuellement.

Prenons au contraire conscience de la chance que nous avons eue d'être nés dans ce pays. Il suffit de sortir de nos frontières ou d'écouter les médias pour s'en convaincre. Nos sujets de mécontentement ne sont ils pas globalement des caprices d'enfants gâtés, sauf évidemment pour les demandeurs d'emplois ? La plupart des autres pays ont un niveau de vie bien inférieur au nôtre. Il se passe des choses beaucoup plus graves que chez nous même dans des pays que l'on dit démocratiques et évolués. Un exemple parmi d'autres : le rapport du BIT (Bureau International du Travail) pour 1996 dénonce le scandaleux travail des enfants même dans des pays comme l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Nous vivons dans un pays vraiment démocratique où nous sommes invités à nous exprimer par un vote environ une fois par an en moyenne, où l'on respecte les droits de l'Homme, où la vie humaine a un prix inestimable (la longévité y est la plus élevée et la mortalité infantile la plus faible), un pays tempéré à qui sont épargnées les plus grandes catastrophes naturelles, un pays qui dispose de sites remarquables et d'un patrimoine architectural et artistique hors du commun.

Comment se fait-il que chaque français soit toujours pour les réformes à la condition qu'elles ne remettent pas en cause ses propres droits acquis mais seulement ceux des autres ? C'est sans doute parce qu'individuellement le français se sent heureux même s'il se dit collectivement malheureux.

Le chômage et la peur du chômage sont responsables de la morosité mais la morosité entretient la crise et donc le chômage. Les vainqueurs de la Coupe Davis ont eu des raisons de douter mais ils ont décidé de se battre jusqu'au bout.

Qu'en 1997, nous prenions conscience de nos raisons d'espérer en nous rappelant les dernières phrases des Mémoires de Guerre du Général De Gaulle : "Vieille Terre, rongée par les âges (...), mais prête, indéfiniment, à produire ce qu'il faut pour que se succèdent les vivants ! Vieille France, accablée d'Histoire (...), allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin, mais redressée, de siècle en siècle, par le génie du renouveau."

**Votre Maire,
Jacques STRAUB**

« LES GRANDS CHANTIERS »

■ Travaux d'initiative privée :

- On a remarqué la disparition de certains bâtiments de l'**Alumnat** (Centre Médico-Diététique). Ceux qui restent sont remis en état (couvertures, enduits, fermetures). Leur destination ne nous est pas connue.
- Les **bureaux de SAEE** (emplacement SARTORE) voient leur environnement s'améliorer : les hangars ont disparu et l'aménagement du terrain se poursuit.
- La construction du lotissement du **Clos des Charmilles** se poursuit. 6 maisons sont actuellement terminées.
- La voirie du lotissement **Les Hauts de Scy** a été réalisée, de même que la construction d'une première maison.

■ Travaux effectués par les équipes EDEN du Département :

- Remise en état de l'emplacement de la **Croix du Gibet** et dégagement de la perspective.
- Ouverture du sentier **chemin de Metz** (près du cimetière), du **chemin de Ronde**, et réfection de certains murs (sous l'esplanade par exemple). Au sujet de ces sentiers, le Club Vosgien prépare des itinéraires pour vous aider à les parcourir.

■ Décharge Verte :

- Elle est utilisable pour les services de la **municipalité** et pour les **entreprises** ayant passé un accord : certains dépôts de déchets verts en dehors de cette zone devraient disparaître.

Marc Vincent

■ La 6^{ème} classe :

- Elle a été ouverte à la rentrée de la Toussaint, avec un mois de retard dû à des problèmes techniques de construction. Rappelons que l'ouverture de cette 6^{ème} classe a permis d'améliorer l'accueil des enfants du Foyer de l'Enfance, et de réduire les effectifs de chaque classe, pour le bénéfice de chacun.

■ L'École Maternelle du Centre :

- Des volets et un nouveau portillon ont été réalisés (amélioration de la sécurité et sieste). Une étude sera menée sur 97 pour la redistribution des surfaces, incluant l'étage donnant sur la rue de Crimée. En effet, une recherche de solutions est nécessaire en

raison du nombre important d'élèves fréquentant l'école (27). Par ailleurs, une subvention a été demandée pour la pose d'un chauffage central au gaz.

■ Sécurité :

- Un **ralentisseur/passage piéton** a été installé **rue de Crimée** pour sécuriser la sortie de l'école maternelle. Deux autres ralentisseurs ont été mis en place **rue Pichon**, afin de réduire la vitesse excessive dans cette rue.

■ Le Presbytère :

- Ont été réalisés en 96 : pose d'un chauffage central au gaz, traitement de la charpente et réfection de la cheminée.

■ Le Foyer Socio-Éducatif :

- L'aménagement du Foyer Socio-Éducatif derrière la Mairie, qui vient de se terminer, est la première étape du programme de l'équipe municipale pour doter la commune de **salles de réunions et d'activités** diverses, à l'usage des **associations et des particuliers**.
- Cette salle de **130 m²** permet d'accueillir une centaine de personnes assises.

Elle est complétée par :

- une **cuisine** équipée avec vaisselle 100 couverts, qui pourra s'ouvrir largement sur la cour en été
- des zones **vestiaire et rangement**
- **WC et douches**



LE DOSSIER DU MOIS

- 20 **places de parking** supplémentaires ont été créées derrière le monument aux morts. Elles viennent s'ajouter aux places créées dans le cadre de l'aménagement de l'ancienne batterie (route de Lessy). Ces emplacements supplémentaires doivent permettre de solutionner les problèmes de stationnement dans le centre du village et nous souhaitons qu'elles soient largement utilisées. Pensez-y !
- Sur le devant de la salle, un **abribus** a été implanté, et cette partie sera libre de stationnement, équipée d'un **banc** et plantée **d'arbres**.
- Tout ceci s'intègre dans le **plan d'aménagement global** des abords de la **place de la Mairie** (lavoir, ancien "corbillard", croisement route de Longeville/chemin des Mages, place de l'Esplanade).

Nous faisons un appel particulier aux associations pour recueillir leurs idées et leurs projets pour l'utilisation de cette première salle.

Yvon Quinio

■ Un nouveau quartier : en Prille

- Au-delà de la rue "en Prille", un vaste espace est en chantier. Ce terrain, à l'est de l'ancienne voie ferrée, est la propriété du groupe BATIGERE et il est classé constructible au **POS** (Plan d'Occupation des Sols) de 1988.
- Pour l'urbanisation de cette zone, la commune a retenu la procédure du **PAE** (Plan d'Aménagement d'Ensemble) qui met à la charge des constructeurs la réalisation des **voiries internes et des réseaux**. En complément, les promoteurs paieront à la commune une **participation** de 132 F/m² qui sera affectée à la réalisation des **équipements publics** nécessaires : 7^{ème} classe, maison du tiers-temps, trottoirs extérieurs, parkings.
- Les constructions se développeront progressivement de part et d'autre d'une **voie médiane** depuis la **rue en Prille vers la chapelle de l'Amitié** et la **rue de la Passerine**. Des **accès secondaires piétonniers** seront aménagés vers la **rue Alfred Pichon**, en particulier sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée.
- A terme (5 à 10 ans) ce quartier, qui se prolon-

gera vers l'école B.Rabas, comptera **170 logements**, soit une population supplémentaire de **500 personnes**.

- Ce chiffre est important ; aussi, le souhait de la commune est de bien **maîtriser ce développement**.
- L'étude du **plan d'ensemble** est confié à l'**AGURAM** (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine), qui met au point avec la **Commission d'Urbanisme** l'esprit général et le détail des aménagements futurs.
- L'objectif est de créer une **véritable rue** qui réservera en fond de parcelles un maximum **d'espaces libres** de qualité.
- Par ailleurs, nous demandons aux promoteurs de **diversifier** leurs projets : habitat individuel, maisons de ville, petits collectifs de 3 étages en accession à la propriété et locatifs.
- Actuellement, un permis de construire est accordé à la société BATIGERE pour la réalisation de **2 fois 20 logements** locatifs à l'emplacement de l'ancienne Station de Pompage.
- Un permis de lotir a été accordé à la société "Maisons d'en France" pour la réalisation de **15 pavillons** accessibles depuis la rue Alfred Pichon.
- En 97, la municipalité envisage la cession de 2 ou 3 parcelles communales pour maisons individuelles.

Ce nouveau quartier sera à l'image de notre époque. Sachons pour l'avenir intégrer les nouveaux habitants à la vie de notre commune

■ La maison du tiers temps :

- En complément du foyer socio-éducatif réalisé derrière la mairie, la municipalité étudie la réhabilitation d'un second équipement situé dans l'enceinte de l'école Bernard Rabas, l'objectif étant d'accueillir toutes les activités péri-scolaires durant la journée et les animations des associations et des particuliers en soirée et le week-end.

Le programme actuellement proposé comprend :

- ✓ bibliothèque municipale145 m²
- ✓ grande salle (gymnastique, animations scolaires, soirées, expositions)250 m²

Discours prononcé par Monsieur Straub, Maire, à l'occasion de l'inauguration du foyer socio-culturel, le lundi 13 janvier 1997.

Bienvenue à vous tous. Bienvenue tout d'abord aux personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes ici ce soir :

Monsieur Grosdidier, député,

Monsieur Théobald, Conseiller Général, Maire de Moulins,

Monsieur Doerflinger, Conseiller Général, Maire de Montigny-lès-Metz

Monsieur Corsini, Membre du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales,
Mesdames et Messieurs les Maires, adjoints ou conseillers des communes voisines.

Bienvenue à Monsieur l'Abbé Normand, desservant de notre paroisse,

Bienvenue aux acteurs de la vie économique de Scy-Chazelles,

Bienvenue à Mesdames et Messieurs, les présidents ou représentants des associations sigéo-castelloises,

Bienvenue à nos enseignants,

Bienvenue à tout le personnel communal,

Bienvenue aux membres du Conseil Municipal des Jeunes,

Bienvenue à tous mes amis conseillers municipaux, leurs épouses ou époux,

Tout d'abord, je souhaite très sincèrement à chacune et à chacun d'entre vous la réalisation de vos rêves les plus secrets. Que cette année 1997 vous laisse un souvenir agréable, tendre, réconfortant ou enthousiasmant. Musset ne disait-il pas : "Un souvenir heureux est peut-être sur terre Plus vrai que le bonheur" ? Faites en 1997 une provision de souvenirs heureux pour vivre une fin de siècle de bonheur.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue sur cette terre à Fabien Guitard, le bébé de notre secrétaire né le 1^{er} janvier. Fabien est aussi le premier bébé d'un membre du personnel municipal depuis que nous sommes en charge de la commune. Je tiens à féliciter ses parents.

Nous avons voulu faire coïncider la traditionnelle cérémonie des vœux avec l'inauguration de cette salle car son ouverture en ce début d'année est la concrétisation tangible des vœux d'épanouissement que nous formulons pour Scy-Chazelles.

Ce lieu peut sembler modeste et bien banal à tous mes collègues mieux pourvus et pourtant pour Scy-Chazelles, il s'agit d'un événement capital. Après 20 années d'études et de projets, nous avons été chargés par les sigéo-castellois de passer enfin à la réalisation et nous avons mené cette tâche à bien en 18 mois. Ce 13 janvier mettra un terme à une situation d'exception. Scy-Chazelles était certainement la seule commune mosellane et peut-être nationale de 2200 habitants à ne pas disposer d'une salle de réunions, de fêtes, de rencontres culturelles ou éducatives. De très nombreuses communes beaucoup moins importantes en sont pourvues depuis longtemps.

Je tiens à rappeler le cheminement de notre réflexion. Après en avoir débattu, nous avons décidé de réaliser cette petite salle dans une structure existante au cœur de ce village. La proximité de l'esplanade permet de la situer dans un écrin remarquable. La proximité de la Mairie en facilitera la gestion et en réduira les frais de fonctionnement.

De plus notre choix ayant impliqué le transfert des ateliers municipaux dans l'ancienne batterie, ce secteur a pu être radicalement embelli car, étant jusqu'à présent à l'abandon, il était devenu une véritable décharge. Enfin, le parking de la route de Lessy a pu être agrandi.

Faute de réserve foncière constructible, il n'était pas possible d'envisager l'édification d'une grande salle sans acheter un terrain dont le coût aurait été aussi élevé que celui de cette salle, subventions et TVA déduites.

Nous envisagerons très bientôt un second bâtiment sur le terrain du groupe scolaire Bernard Rabas permettant d'accueillir des équipements à vocation scolaire et périscolaire ainsi que la bibliothèque relais et pouvant servir de salle de taille moyenne. Ainsi existera un espace convivial intéressant et fréquemment utilisé dans chacun des deux quartiers de la commune. Une grande salle n'aurait été nécessaire, dans sa configuration maximum, qu'une ou deux fois par an, compte tenu de la population de Scy-Chazelles et de l'existence de salles beaucoup plus prestigieuses à proximité, le château Fabert notamment.

Cette réalisation n'a été possible que grâce à la générosité du Conseil Général que nous remercions chaleureusement en la personne de notre ami, Monsieur Théobald. Qu'il témoigne de notre reconnaissance auprès de Monsieur le Président Leroy. Merci également à Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales pour son aide appréciable. Merci aux concepteurs de ce projet, Messieurs Tedeschi et Sellen. Merci aux différents artisans qui ont travaillé sur ce chantier.

A vous, sigéo-castellois de valoriser cette salle, de lui donner une histoire au fil des années, et petit à petit de la charger de souvenirs. Cette nouvelle salle est à vous. Soyez en fiers. Vous en êtes dignes. Elle est la première pierre d'un renouveau et le premier acte d'une vie qui vous était interdite. Nous espérons que les associations y organiseront des après-midi récréatives et éducatives, des expositions, des conférences et toutes autres animations résultant du fruit de leur imagination. Ces manifestations ne doivent pas être assimilées à des "fastes" ou à des gaspillages comme déjà certains essaient de le faire croire. Pourquoi ce qui est possible tout autour de nous, deviendrait il objet de scandale financier quand Scy-Chazelles peut enfin en bénéficier ?

Nous sommes plus conscients que d'autres de la situation financière de la commune. Elle n'autorise aucun excès mais nous en sommes loin. Mes collègues des communes voisines ne sont pas prêts d'envier nos équipements collectifs ou le prétendu "faste" de nos animations.

Nous avons essayé de sortir cette commune de sa léthargie et avec succès même si nous n'avons pu mettre en jeu que des moyens modestes quoiqu'on dise mais Einstein avait parfaitement raison en affirmant que les préjugés étaient plus difficiles à désagréger que les atomes. Nous poursuivrons car les sigéo-castellois nous en ont donné le mandat et apprécient ces efforts.

La vie associative est le pilier de la convivialité d'une commune. Grâce à elle et aux animations qui doivent en résulter disparaît cet affreux concept de cité dortoir qui n'est une ambition pour aucun maire. Avec cette salle, les associations auront désormais la possibilité de s'épanouir et de faire vivre Scy-Chazelles. Il leur appartient d'être avec nous et avec la participation de l'ensemble de la population, les artisans du renouveau et, je l'espère, du rayonnement européen de notre commune que lui autorise son histoire puisque Scy-Chazelles est lieu de pèlerinage pour un grand nombre d'européens. Monsieur Doerflinger ne me démentira pas.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les employés municipaux qui ont bien travaillé pour l'organisation de cette soirée. Merci à Monsieur Moog pour l'apport de son talent. Merci aux enfants de la fanfare d'Augny. Merci à vous tous qui, par votre présence, êtes venus témoigner de l'intérêt que vous portez à notre commune.

Votre Maire
Jacques STRAUB

DERNIÈRE MINUTE

L'association "Scy-Chazelles 2001", présidée par Monsieur Lamorlette, ancien adjoint, semble vouloir se lancer dans une campagne électorale municipale au long cours. (Nous rappelons que les prochaines élections municipales auront lieu en 2001, comme le nom de cette association l'indique).

Elle vous a adressé un pamphlet comique de 4 pages. Les sigéo-castellois n'ont aucune envie de recevoir des plis polémiques suivis de réponses et de contre réponses. Nous ne suivrons pas cette voie car nous avons beaucoup mieux à faire en travaillant sur le terrain dans l'intérêt de la commune.

Néanmoins, puisque cette association prétend qu'elle désire organiser des débats, nous acceptons d'y participer activement et avec plaisir afin d'y présenter tous documents, budgets et factures que vous aimeriez consulter sur toutes périodes. Nous offrons la salle du foyer socio-culturel pour permettre l'accès à un large public

C'est cela la transparence.

LE DOSSIER DU MOIS

- ✓ cuisine15 m²
 - ✓ 7^{ème} salle de classe si nécessaire60 m²
 - ✓ sanitaires, vestiaires, dégagements ..100 m²
 - ✓ salle de réunion, mairie-annexe20 m²
 - ✓ rangements10 m²
 - 600 m²**
 - ✓ + 1 préau100 m²
- La **réfection de la cour de l'école** sera également comprise dans ce programme.
 - Le planning prévisionnel prévoit la mise à disposition **courant 99**. La première étape se situe début 97, avec l'organisation d'un **concours d'architectes**.
 - L'acquisition d'un terrain constructible n'étant pas subventionnable, le conseil municipal a étudié les possibilités d'implantation sur terrain

communal, pour finalement retenir la **parcelle située devant le groupe scolaire**.

- Situé à proximité du carrefour de la voie de la Liberté, le bâtiment sera parfaitement visible et repérable comme équipement public; on pourra y accéder ou déposer facilement.
- La cour de l'école sera bien sûr "fermée" depuis la nouvelle construction, et plusieurs "accès" seront gérés selon les besoins.
- Le projet est actuellement au stade de la "programmation", mais c'est dès maintenant qu'il doit être enrichi des suggestions des associations, des maîtres et des particuliers qui en seront les futurs utilisateurs.

Faites-nous connaître votre opinion.

Jean-Paul Grethen

La Voie de la Liberté :

• Les problèmes spécifiques à la voie de la Liberté ont été évoqués dans le bulletin municipal n° 2. Une réunion de quartier, le 8/11/95, suivie d'une visite sur place ont permis de classer ces problèmes selon deux grands "axes" :

- ✓ **sécurité / nuisances** dues à la circulation (vitesse, bruit, pollution)
- ✓ absence de **trottoirs** et de **zones de stationnement** dignes de ce nom sur une partie importante de la voie

• Pour prendre en compte ces deux aspects, nous avons demandé à l'**AGURAM** de réaliser une **étude** qui nous a été présentée le 31/05/96.

• Cette étude, qui porte sur l'ensemble de la voie, nous a permis de dégager une politique d'aménagement qui consistera en un **rétrécissement à 7 mètres** et **passage à 2 voies** partout où cela est possible, et la mise en place d'**îlots centraux de sécurité** couplés à des **passages-piétons** sécurisés.

• Ce rétrécissement de la voie permet un **élargissement des trottoirs**, la plantation d'**arbres**, et la création d'une **zone de stationnement** longitudinal entre trottoirs et voie.

• En dehors du retard occasionné par les études et le chiffrage du projet, nous sommes actuellement confrontés à des difficultés "administratives" : la voie étant une route nationale classée à grande circulation, et un itinéraire de délestage en cas de problème majeur sur l'autoroute, le rétrécissement de la voie ne pourra se faire qu'à certaines conditions, que nous sommes en train de négocier.

• Quoi qu'il en soit, nous faisons tout ce qui est nécessaire pour que les premiers travaux démarrent au **printemps 97**. Ils concerneront dans un premier temps la partie **Bel-Air / Champion / Sorbiers / Aubépines** en essayant d'aller le plus loin possible, compte-tenu du coût définitif et des possibilités de subvention. On ne peut donc aujourd'hui dire précisément jusqu'où ira cette première tranche de travaux.



P. Boyer

LA VIE DU CONSEIL

Le Groupe de Règlement de Publicité, constitué d'élus, de représentants de l'État et des professionnels de la publicité a élaboré une réglementation restrictive pour la voie de la Liberté, qui vous sera présentée après contrôle par la Commission des Sites.

- Une nouvelle équipe de jeunes du Club de Prévention de Woippy a travaillé pendant les vacances de la Toussaint à l'entretien de sentiers, ce qui a permis de terminer le programme élaboré pour l'ensemble de la commune.
- L'adjonction de 5 chaînes supplémentaires sur le réseau câblé a été effectuée fin septembre, sans problèmes particuliers.
- Suite à une enquête positive, Gaz-de-France a décidé de raccorder le lotissement de la Prairie au gaz naturel.

- En prévision des intempéries, 5 boîtes à sel supplémentaires ont été installées à des endroits "stratégiques" potentiellement dangereux.
- La commune a adhéré au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), service de conseil pour l'étude de réalisation et d'insertion des projets de construction.
- La participation de la commune à la rénovation de la Chapelle Protestante de Longeville sera versée pour moitié cette année (51.200 F).
- Illuminations de Noël : nous avons fait l'acquisition de motifs supplémentaires, qui constituent un investissement pour les années futures.
- Une renégociation systématique des emprunts en cours a été menée à son terme et contribuera à limiter les frais financiers de la commune.

P. Boyer

LA VIE DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : LE SIVOM

- La redevance d'assainissement 97 (payée par les usagers sur la facture d'eau) sera de 6,17 Hors Taxes, soit sans augmentation par rapport à 96.
- La tonne traitée de déchets des ménages pour 97 sera de 349 F Hors Taxes (rappel 96 : 342 F Hors Taxes), sauf problèmes au niveau de l'usine d'incinération (voir bulletin n°5).
- La contribution des communes pour les valoriscentres sera de 49 F Hors Taxes par habitant et par an.

- (Les valoriscentres posent actuellement le problème de leur succès (tonnages beaucoup plus importants que prévus initialement en raison entre autres de leur utilisation par des entreprises qui se font passer pour des particuliers).

Des solutions sont à l'étude pour contrôler les apports.

UN PEU DE CIVISME...

Plusieurs plaintes nous sont parvenues suite à des nuisances de voisinage dues aux feux de jardins. Nous rappelons que les déchets verts, entre autres, doivent être conduits à la déchetterie d'Ars-sur-Moselle, pour laquelle nous payons une contribution importante (plus de 100.000 F par an).

Le sel contenu dans les "boîtes à sel" est destiné uniquement aux voies. Le salage est effectué par les services techniques uniquement en cas de circonstances exceptionnelles. Ce salage ne dispense pas d'être prudent, et surtout de renoncer à tout déplacement non justifié.

MIROITERIE MOSELLANE

- miroiterie ● vitrerie
- encadrement
- vitraux d'art
- menuiserie aluminium et p.v.c.
- volets roulants et battants
- stores ● portes de garage

37, avenue du Général-de-Gaulle
57050 Le Ban Saint Martin

Tél. : 03.87.30.06.83 - Fax : 03. 87.30.12.13

LES ASSOCIATIONS

LOISIRS ET AMITIÉS SPORTIVES

◆ FORME

◆ RENCONTRE

◆ JOIE DE VIVRE

La vie se construit par étapes, par bilans. Souvent, après des années de vie professionnelle ou familiale bien remplies, on a le temps, on a l'envie de s'occuper de soi.

Oui ! Prendre son temps... Pour profiter pleinement de ce nouveau départ. L'idéal c'est d'être au mieux de sa forme, c'est de posséder une bonne condition physique, c'est de se donner la possibilité de rester actif et utile en toutes occasions, c'est de vivre à plein temps en profitant de l'expérience acquise.

Quel plaisir de rencontrer d'autres personnes ani-

mées de cet appétit de vivre, d'inventer ensemble un nouveau dialogue, une nouvelle qualité de vie.

Alors, cessez de gémir et de vous lamenter inutilement sur la kyrielle des douleurs et des maux quotidiens. Essayez plutôt d'en reculer l'échéance le plus tôt possible. Votre avenir sera le fruit de votre courage, de votre persévérance. Ce n'est pas facile, mais il n'est jamais trop tard. Le secret c'est de vouloir.

C'est dans cet esprit que l'Association Loisirs et Amitiés Sportives cherche modestement à aider chacun de ses membres à découvrir ses limites, à retrouver son rythme, à se sentir bien dans sa peau.

Le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 sous le préau aménagé du groupe scolaire Rabas, voie de la liberté à SCY-BAS.

Le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la piscine de Montigny.

M. Fournier

JN NOUVEAU CLUB DE BADMINTON

Depuis octobre, les adeptes du badminton peuvent pratiquer leur sport à Scy-Chazelles. Ce nouveau club est actuellement installé au club de tennis, où deux terrains ont été aménagés dans le court couvert, avec un marquage au sol amovible qui permet de garder l'intégrité de la moquette. Le tennis a mis ces terrains à la disposition du badminton aux horaires suivants :

le mercredi de 17 h à 18 h 30 et le vendredi de 19 h à 20 h 30 (soit 4 séances de 3/4 H).

Des entraînements, jeunes et adultes, peuvent être organisés le vendredi soir, s'il y a de la demande.

Cotisation annuelle : adulte : 250 F

Jeune : 150 F

Renseignements : 03 87 60 44 47 ou 03 87 60 32 56

UNE « SOIRÉE AU THÉÂTRE »

La bibliothèque

vous propose de devenir pour un soir des lecteurs spectateurs au foyer socio-éducatif place de l'esplanade.

Un rendez-vous à ne pas manquer le :

SAMEDI 8 FÉVRIER 1996 à 20 h 30

“LE RAT”



Certains lieux publics ressemblent à des icebergs... Les usagers n'ont accès qu'à la partie hors de l'eau. Sans doute parce que la partie immergée est habitée par des hôtes inattendus.

Dans les bibliothèques, les étages inférieurs sont peuplés de rats... On les appelle communément : "les rats de bibliothèques"

Notre rat est autorisé une fois, une seule fois, le jour de son anniversaire, à sortir de son trou,

là où sont entassés les ouvrages usés, dépareillés et poussiéreux. Il est chargé de les rénover au sous-sol où il vit avec... Mathilde. Durant cette nuit magique, les livres soudain animés d'un souffle de vie dialoguent avec le rat qui nous fait partager sa passion dévorante pour les mots. Les lecteurs découvrent les objets oubliés dans les livres, les messages secrets cachés en fin de page, le classement des ouvrages et les discussions entre voisins d'étagères, les coups de fil anonymes et les demandes étranges de prêt...

Avec le rat, tout lecteur curieux pourra apprendre beaucoup de choses, éprouver du plaisir, s'évader... Comme dans un livre. En découvrant ce spectacle, il est guidé par un personnage que l'on dirait sorti d'un ouvrage dont il nous montre constamment l'envers de la couverture.

Entrée libre

Tout public à partir de 12 ans

Un spectacle coproduit par le THÉÂTRE DEST

la BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT DE LA MOSELLE

SCY-CHAZELLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

EXTRAIT D'UN ARRÊTE DE COMMISSAIRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

2428 f^o 1793 *Extrait d'un arrêté de Commissaire de la
Convention nationale*

*Nous commissaire de la convention nationale
au département de la Moselle du Bas Rhin et de
Luxembourg,*

Sur la pétition, a nous faite par

*Nous avons destitués le maître d'école actuel
des fcs paroisses de Scy de ses fonctions et des
bénéfices y attachés ordonnons au dit maître d'école
des fcs du village à la distance de quatre lieues
ou moins et ce dans quatre jours au peine de déportation dans
le cas ou il se fera voir sans avoir obtenu la
municipalité ou telle autre qu'il appartiendra de se
nommer à cette place de maître d'école qu'un Citoyen muni
d'un certificat de civisme bon patriote reconnu
généralement pour tel et agréable tant au corps qu'aux
habitants. ce fait le 24 février 1793 l'an 2 de la République
signé ordonné par la porte et plié
collationné par nous Secrétaire Greffier*

1793

Grading

A vos loupes ! Nous vous laissons le plaisir de déchiffrer vous-mêmes cet arrêté pris dans notre commune le 28 février 1793, ainsi que celui de méditer le chemin parcouru en 200 ans dans la vie de cette même commune ! Ne nous plaignons pas de vivre ici. Maintenant.

M.F. Rauber

Carnet

Naissances

RIGAUX Julie 23.9.1996
LUTTRINGER Marianne 27.9.1996
KRAUS Marlène 26.9.1996
GRAFF Romain 22.10.1996
JOUANNEAU Romain 8.11.1996
PETITJEAN Raphaël 10.11.1996
PETRACHI Eva 21.11.1996 0
GRANDIDIER Charlotte 20.11.1996

Mariage

KAISER Olivier et MULLER Francine 11.9.1996

BARRERE Bernard et BOULANGE Valérie

26.10.1996

DEFAUX Frédéric et MARCHADEAU Thérèse

30.11.1996

Décès

BOURGUIGNON Emile 27.6.1996

BOUVIER Jean-Marie 11.9.1996

AGORINO Bruno 29.9.1996

GENOT Louis 29.9.1996

JOPPIN Marie-Virginie 15.11.1996

STEFFEN Michel 15.11.1996

LECLERC André 27.11.1996